

Par le vallon du Stang-Alar et le sud du vieux Saint-Marc

Une randonnée proposée par michelp29

Tours et détours par le Jardin du Conservatoire Botanique et le Vallon du Stang-Alar et par le discret Sud du vieux bourg de Saint-Marc. Un environnement ombragé et très vert qui contraste avec la réputation de ville en béton collant à Brest.



Visorando



Randonnée n°1387218

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	8.48km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	114m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	112m		
Point haut :	83m	Commune :	Brest (29200)
Point bas :	2m		

Description

(D/A) Le départ se fait au niveau du port de plaisance, sur les parkings à proximité de l'Auberge de Jeunesse, face à l'entrée de la Rue de Kerrarun en sens interdit. Traverser la Rue Eugène Berest pour rejoindre le bord de l'eau au port.

Prendre la promenade en bord de mer à gauche vers la plage du Moulin

Blanc (GR®34). Poursuivre et prendre le grand passage piéton/vélo qui passe sous le boulevard et sous la voie de chemin de fer.

À la sortie, ne pas prendre le sous-terrain qui passe sous le rond-point, mais prendre le petit escalier à droite (juste à côté d'un grand street-art "Popeye") qui remonte sur le rond-point. **Traverser prudemment.**

(1) Juste en face, prendre le tout petit chemin situé derrière le panneau d'information bleu.

Suivre le chemin qui monte, puis obliquer à gauche dans un chemin creux qui redescend.

Au bout, tourner à gauche (laisser la maison à droite) puis à droite pour rejoindre le sentier principal qui longe le ruisseau Stang Alar.

À 100m, entrer dans le Jardin du Conservatoire Botanique. Traverser le jardin botanique (entre 1 et 2 km) en remontant le long du ruisseau (laisser le ruisseau à votre gauche) ou par les chemins qui vous conviennent jusque à la sortie opposée.

(2) À la sortie du jardin botanique, tourner tout de suite à droite en direction des serres. À 50m dans la montée, prendre le petit chemin sous les arbres sur la gauche.

(3) Continuer sous les arbres puis redescendre au niveau d'une crêperie au pied du ruisseau. Suivre le chemin le long du ruisseau, en laissant toujours le ruisseau sur votre gauche.

(4) Quand le ruisseau fait une fourche, suivre le bras qui part à droite (Est). Continuer le long du chemin jusqu'à une barrière, sortir en laissant le parc à main gauche et contourner une maison à gauche.

(5) Reprendre un chemin sur la gauche derrière la maison : revenir dans le sens inverse de l'autre côté du ruisseau. Garder le ruisseau sur votre gauche, cette fois dans le sens inverse.

Rejoindre l'endroit où le ruisseau fait une fourche et traverser où bon vous semble (plusieurs passerelles).

Redescendre le long du vallon de l'autre côté du ruisseau Stang-Alar. Entrer à nouveau dans le Jardin du Conservatoire Botanique, par un chemin beaucoup plus étroit que tout à l'heure.

Points de passages

D/A Parkings à proximité de l'Auberge de Jeunesse

N 48.394° / O 4.434477° - alt. 9m - km 0

1 Petit chemin derrière panneau d'information bleu

N 48.397355° / O 4.435078° - alt. 16m - km 0.67

2 Sortir du jardin botanique

N 48.405029° / O 4.449008° - alt. 46m - km 2.17

3 À côté de la crêperie

N 48.408183° / O 4.449342° - alt. 60m - km 2.89

4 Bras droit du ruisseau

N 48.410048° / O 4.44989° - alt. 57m - km 3.12

5 De l'autre côté du ruisseau

N 48.412249° / O 4.446682° - alt. 60m - km 3.52

6 Sortie du jardin après une case traditionnelle

N 48.403273° / O 4.448235° - alt. 39m - km 4.96

7 Chemin piéton

N 48.397735° / O 4.448216° - alt. 68m - km 5.91

8 Chapelle du vieux bourg de Saint-Marc (Notre-Dame)

N 48.393866° / O 4.448761° - alt. 24m - km 6.73

9 Tourner à gauche et descendre

N 48.393413° / O 4.438296° - alt. 24m - km 8.19

D/A Parkings à proximité de l'Auberge de Jeunesse

N 48.394° / O 4.434482° - alt. 9m - km 8.48

- (6) Environ 250m plus loin, après une sorte de case traditionnelle ronde et pointue: prendre à droite et sortir du jardin botanique. Suivre la Rue Antoine Prigent à gauche (incorrectement notée Allée du Bot sur certains plans), vers un poste de transformation EDF. Remonter jusqu'à un boulevard (Rue de Quimper). Traverser et couper tout droit en face, longer la tour d'habitation la plus proche, traverser son parking par derrière, puis prendre une montée piétonne en épingle à cheveux. Traverser la pelouse en longeant des jeux pour enfants et monter les escaliers en acier pour aboutir à un terrain de sport. Traverser ce terrain en diagonale par la gauche pour rejoindre la sortie. Suivre la rue qui zigzague le long d'un gymnase et de maisons, et aboutir au carrefour avec la Rue de Verdun. Traverser et prendre en face la Rue André Chénier, dans laquelle il y a (après un arc de cercle) un chemin piétonnier à main droite.
- (7) Suivre ce chemin et à la sortie du chemin, prendre à droite Rue Pen Ar Hoat, puis la seconde à gauche Rampe de Poulbriquen. Prendre ensuite 1ère à gauche Rampe du Vieux Bourg, jusqu'au bout.
- (8) Continuer en bas sous un premier pont (une ligne de chemin de fer), passer devant la Chapelle du vieux bourg de Saint-Marc. Traverser à nouveau sous deux ponts presque collés, qui débouchent Rue Alain Colas. Immédiatement après les deux ponts, prendre à gauche le second de deux chemins piétonniers (celui avec une barrière en bois). Suivre ce chemin très ombragé sur environ 250m qui traverse la Rue des Drisses. Poursuivre sur encore 250m puis tourner à gauche dans un autre chemin piétonnier. Le chemin sinue entre deux murs, mais un peu avant la fin, il y a une ouverture dans le mur à droite : y entrer, c'est un autre petit sentier qui débouche sur un petit rond-point au milieu des pavillons. Traverser le rond-point et prendre l'étroit chemin qui sinue en face. Le chemin débouche sur un petit square en herbes, avec deux chemins en face pour sortir : emprunter celui de gauche qui débouche Rue Ladmiraault, puis tourner à droite Rue des Celtes. Prendre la deuxième à gauche : Rue Le Mel; après quelques virages, la rue est bloquée par un talus, le traverser et dans la Rue du Vieux Saint-Marc, tourner à droite. A peine quelques dizaines de mètres ensuite il y aura un tout petit chemin sur la droite, le prendre.
- (9) Arrivé au bout du chemin, prendre la minuscule rue qui descend à gauche (Rue de Kerrarun). Poursuivre en descendant jusqu'au bout de la rue, qui longe l'Auberge de Jeunesse, puis arriver au point de départ du circuit dans les parkings (D/A).

Informations pratiques

Parking :

Se garer sur l'un des parkings du port de plaisance du Moulin Blanc, Rue Eugène Berest.

[Lien Google maps](#)

Le départ et l'arrivée se font au niveau l'Auberge de Jeunesse, face à l'entrée de la Rue de Kerrarun en sens interdit.

- Attention : Jardin du Conservatoire Botanique ouvert de 9h à 20h tous les jours.
- Bars et restaurants sur le port de plaisance.
- Toilettes publiques à l'entrée de la plage du Moulin Blanc.

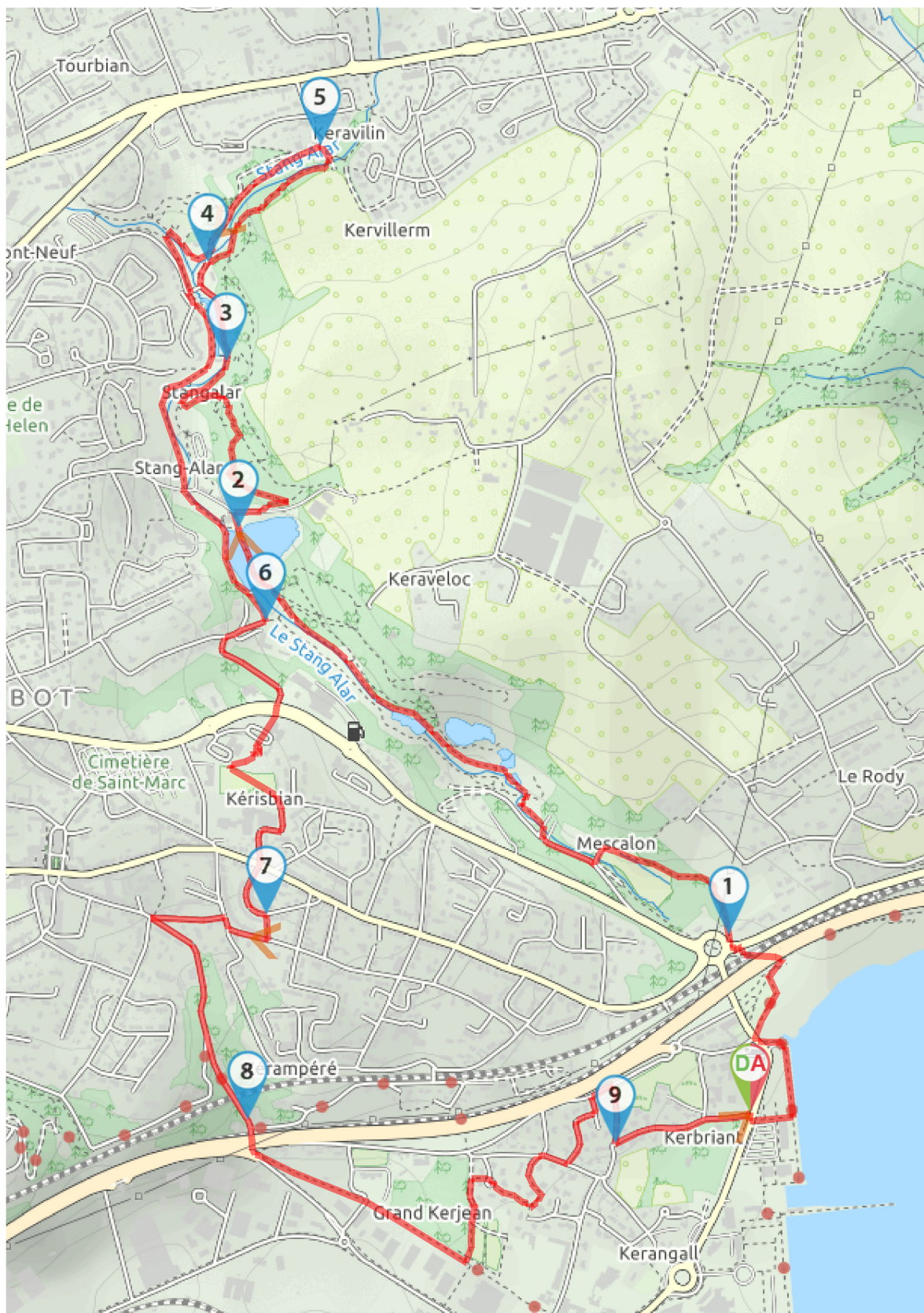
A proximité

A voir à proximité :

- Océanopolis : aquarium et bestioles marines, très intéressant (éviter d'y aller les jours de pluie en saison touristique, c'est bondé).
- Plage du Moulin-Blanc.
- Jardin du Conservatoire Botanique (superbe!).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-par-le-vallon-du-stang-alar-et-le-sud-du/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.